

Oméga neutre



Détergent neutre parfumé pour sol antistatique

C'est un détergent neutre d'entretien quotidien pour sols protégés ou non.

Présente un excellent pouvoir nettoyant et ne laisse pas de trace.

Présente une très bonne rémanence de son parfum floral.

Il ne nécessite aucun rinçage et contient un agent anticalcaire pour une utilisation en eaux dures. Parfum floral.

Mode d'emploi

Utilisation manuelle :

dilution de 1 à 3 % dans l'eau.

Inutile de rincer.

Nettoyage à l'autolaveuse :

diluer de 0,5 à 1 % dans l'eau.

Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5L

Données techniques

- Aspect : liquide légèrement voilé rose

- pH : 6,5 - 7,5

- Densité : 1,00 - 1,02

- Consommation moyenne: 2 à 4L pour 100m²

Précautions

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme. Ne pas utiliser avec une autolaveuse ou une monobrosse.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Sécurité selon FDS

Lésions oculaires graves, Catégorie 1. Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33~(0)5~55~27~65~27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

05-07-2022 Ind. 12









